

Conseil Municipal du 27 août 2010
Convocation du 19 août 2010

Tous les conseillers sont présents

ORDRE DU JOUR :

- 1) Désignation d'une secrétaire de séance : Mme JEAN-DEPORTE Isabelle
- 2) Approbation du Cr du conseil du 21 mai 2010 à l'unanimité
- 3) Proposition de sauvegarde des données informatiques par le SIAGEP

Le SIAGEP a décidé d'offrir, à ses adhérents au service informatique, la possibilité de bénéficier d'une sauvegarde externalisée de leurs données permettant en cas de problème de restaurer les données. Cette compétence est facultative. Toutes les données ne seront pas sauvegardées (ex les photos). La sauvegarde se fera journalièrement, de façon automatique et les données seront stockées à Mulhouse sur un serveur dédié acquis par le SIAGEP auprès de la société KIWI BACKUP qui assurera également la maintenance.

Les tarifs sont fixés en fonction du nombre d'habitants des collectivités. Pour Chèvremont le tarif est de 52,02 € pour l'année. En cas d'acceptation de cette proposition, un avenant à la convention d'adhésion au service informatique devra être signé.

Approbation à l'unanimité

- 4) Avenant à la convention avec l'Association Mon Village

Par délibération en date du 10 octobre 2008, le Conseil Municipal avait décidé de mettre à la disposition de l'Association Mon Village la salle informatique du centre culturel. Cette association désire poursuivre son action de formation en direction des personnes adultes d'octobre 2010 à mai 2011, sauf pendant les vacances scolaires, elle sollicite la reconduction de la convention de mise à disposition.

Décision adoptée à 13 voix – 1 abstention de M. POMODORO

- 5) Revalorisation indiciaire du prix des repas par Médiarest (Restauration scolaire, Crèche, Portage)

Par courrier en date du 03 juin 2010 notre prestataire des repas nous a informé qu'à compter du 1^{er} juillet 2010, les prix des repas livrés subiront une augmentation de 1,24%.

Prestation	Ancien Tarif HT	Nouveau Tarif HT
Repas mixé crèche 3 composants	2.75 €	2.78 €
Repas crèche 3 composants	2.75 €	2.78 €
Repas crèche 5 composants	2.75 €	2.78 €
Repas primaire 5 composants	3.28 €	3.32 €
Repas primaire 5 composants dont 1 bio	3.46 €	3.50 €
Repas portage primaire 5 composants déjeuner	3.28 €	3.32 €
Repas portage 5 composants dîner	4.19 €	4.24 €
Repas portage 6 composants	4.39 €	4.44 €

Pour mémoire tarifs actuels :

Tarifs proposés avec augmentation de 1.24%

Quotient familial	Tarif pour 1 enfant	Tarif pour 2 enfants	Tarif pour 3 enfants	Tarif pour 1 enfant	Tarif pour 2 enfants	Tarif pour 3 enfants
Moins de 800€	5,5 €	5,23 €	4,96 €	5,57 €	5,29 €	5,02 €
De 801€ à 1100€	6,25 €	5,94 €	5,64 €	6,33 €	6,01 €	5,71 €
De 1101€ à 1400€	6,95 €	6,6 €	6,27 €	7,04 €	6,68 €	6,35 €
Plus de 1400€	7,7 €	7,32 €	6,95 €	7,80 €	7,41 €	7,04 €

- crèche : 2.90 €
- Portage à domicile : 4.63 €

Crèche : 2,94 €
Portage à domicile : 4,69 €

Décision adoptée par 12 voix- Mme MARCHAL et M. BOULAT ont voté contre.

6) POUR INFORMATION

Marché de travaux pour la réhabilitation de l'ancien presbytère en crèche et maison des associations – avenant – Décision de Monsieur le Maire

Lot 11 Serrurerie Clôture - CORVEC

Compte tenu des travaux supplémentaires et des travaux modificatifs ci-dessous, le marché est modifié par avenant n° 1 :

- clôture standard diminution du métré : - 2 340.00 €HT
- Clôture à grille tressée augmentation du métré : 202.00 € HT
- Fourniture d'un garde corps type 1 : 325.00 € HT
- Fourniture d'un garde corps type 2 : 342.00 € HT
- Suppression de la main courante : - 1 100.80 € HT
- Fourniture d'une ossature : 3 000.00 € HT

L'incidence financière de l'avenant est une plus-value de **428.20 € HT** sur le prix initial du marché (22 896.10 € HT). Par conséquent, le prix du marché est désormais de 23 324.30 € HT.

7) Demande de subvention du Secours Populaire Français

Par courrier en date du 25 mai 2010, le Secours Populaire Français nous informe qu'un projet d'acquisition de nouveaux locaux a été voté par le Conseil d'Administration. Aussi, l'Association n'étant pas en mesure de financer par ses propres moyens l'achat et la mise aux normes des locaux, un appel à la solidarité des Pouvoirs Publics et des Collectivités Locales a été lancé. La subvention sollicitée de la Commune de Chèvremont d'un montant de 300 € est destinée exclusivement à la mise aux normes des locaux.

La demande est incomplète, un courrier sera établi pour demander plus d'explications financières sur le projet.

13 voix s'opposent à la prise de décision immédiate – 1 abstention

8) Organisation de la restauration scolaire et de la garderie périscolaire – modification des horaires du personnel

Pour faire suite à la modification des horaires des écoles (rentrée à 8h15 au lieu de 8h30 ; sortie à 11h15 au lieu de 11h30), une réorganisation des services a due être opérée. Il convient donc de modifier les horaires des personnels concernés.

Décision adoptée par 13 voix pour et une voix contre (Mme MARCHAL qui soulève les dysfonctionnements du service).

9) Location local ancienne crèche

Par délibération en date du 21 mai 2010, un accord de principe avait été donné pour la location du local de l'ancienne crèche aux fins d'y implanter un espace de vente de produits Bio et Crèmerie. La demande portait sur une location avec option d'achat à trois ans. Compte tenu des dispositions et des contraintes liées à un bail commercial à 3 ans, un bail de 2 ans avec levée de l'option d'achat 3 mois avant le terme serait plus adapté.

Le conseil demande à M. PIGNANCIER d'avoir les autorisations nécessaires en Assemblée Générale des Copropriétés de l'immeuble pour s'installer.

Adoptée à l'unanimité par 13 voix- 1 abstention de M. POMODORO.

10) Questions et informations diverses

- Travaux réalisés par des bénévoles : M. PACAUD – M. CHARLES – M . FRICKER sont remerciés pour le travail accompli sur le chalet du mini-golf.
- Contrat local de sécurité
- Fonctionnement crèche – règlement : 14 voix pour - le règlement intérieur de la crèche est adopté.
- Une demande d'emplacement de stationnement est faite par un commerçant. Avant étude du dossier il lui est demandé un dossier complet avec toutes les autorisations légales.
- Proposition achat local crèche par la boutique Objectif Rebel'le
- Demande de création de poste Adjoint Administratif de 1^{ère} Classe par Mme Rose LAURENCY . Pas de possibilité de poste sur Chèvremont.
- Problème de voisinage : un point est fait sur les nuisances rue du Texas
- Viabilisation des terrains rue du Stratégique : une réunion sera effectuée entre les parties concernées

- Une donation d'environ 52000 € a été effectuée par Mme TREMOLLET. Cette somme sera allouée à l'Eglise. Il faudra lister les travaux les plus urgents. Le problème d'invasion de pigeons à l'intérieur du clocher de l'Eglise est évoqué.
- Mme MARCHAL regrette que la commune n'ait pas pu profiter des travaux pour installer de la gaine fibre optique pour internet. Le maire précise que le coût était trop élevé 159 000 € pour 1 700 mètres de gaine et qu'aucune subvention ne pouvait être obtenue.
- Il est constaté qu'il y avait cet été un mauvais entretien des espaces verts (2 employés communaux sont en maladie et les remplacements non pas été effectués)
- M. POMODORO informe qu'il a discuté avec les jeunes pour essayer de trouver un terrain d'entente et une solution pour responsabiliser les jeunes. Il demande à ce qu'une réunion soit faite pour trouver un projet.